

FRAIS DE DÉPLACEMENT - 2017-2018

Pour la période entre le **1^{er} avril et le 30 juin 2017**, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de **20 835,16 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.

Pour la période entre le **1^{er} juillet et le 30 septembre 2017**, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de **22 062,93 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.

Pour la période entre le **1^{er} octobre et le 31 décembre 2017**, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de **25 039,15 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.

Pour la période entre le **1^{er} janvier et le 31 mars 2018**, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de **15 893,74 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.